Mairie de Neuvic – Autorisation de scolarisation dans les écoles de Neuvic - Année 2020/2021 Maternelle Elémentaire Je soussigné François ROUSSEL, Maire de la Commune de Neuvic, autorise sous réserve d'un domicile effectif sur la commune de Neuvic à la rentrée scolaire de septembre 2020, l'inscription de l'enfant : NOM: Prénom: Né(e) le : à: Adresse de l'enfant pendant la période scolaire : L'enfant utilisera les services périscolaires (cocher les cases concernées) : Restaurant scolaire Garderie matin Garderie soir N° allocataire CAF Transport scolaire Coordonnées des parents : Rue et n° ou lieu-dit Ville **Père** (Nom - Prénom) Téléphone: Adresse mail: Ville Rue et n° ou lieu-dit **Mère** (Nom - Prénom) Téléphone: Adresse mail: Cependant, l'enfant ne sera admis à l'école : - que sur décision prise par la Directrice de l'Etablissement, - et sous réserve d'une résidence effective du ou des parents sur la commune de Neuvic, au jour de la rentrée scolaire.

Fait à Neuvic, le -----

<u>Le Maire</u>

Signature des parents

(Nom - Prénom)